

Angola-Algérie, match arrangé ?

Sport

Posté par: Touareg

Publiée le : 21/1/2010 11:06:22

Lundi, l'Algérie et l'Angola se sont qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2010, au terme d'un non-match soldé par un résultat nul qui arrangeait les deux équipes (0-0). Pendant ce temps, le Mali battait le Malawi (3-1) en vain, victime du score de ses deux rivaux. Alors y-a-t-il eu arrangement ? Les deux pays se sont-ils entendus pour valider tous les deux leur billet pour la suite de la compétition ? En tout cas, le Mali ne compte pas en rester là et a officiellement porté réclamation auprès de la CAF.

La seconde période du match Angola-Algérie, lundi, a été une caricature de match fermé ! Sans doute informés du résultat de Mali-Malawi qui se jouait en même temps et dont le score qualifiait les deux pays pour les quarts de finale, Algériens et Angolais n'ont clairement pas donné tout ce qu'ils avaient afin de l'emporter. Les Algériens se sont contentés de rester au milieu de terrain. Les locaux, eux, n'ont pas montré le même enthousiasme que lors de leurs premiers matches. Le score final de 0-0 a donc contenté les "adversaires" de lundi. Ce match amène une polémique de plus dans cette CAN 2010.

Saâdane: "J'ai dit à mes joueurs: "Arrêtez maintenant!"

Après la partie, Rabah Saâdane, le sélectionneur des Fennecs, tenait à défendre son équipe: "Il n'y a pas eu d'accord avec l'Angola. Nous ne pourrions jamais faire quelque chose comme ça." Cependant, quelques heures plus tard, le technicien de 63 ans se contredisait quelque peu, sur BBC Sport: "J'ai respecté les règles, mais il restait 20 minutes de jeu et le Mali menait 3-1. Nous avons fait le calcul. Alors j'ai dit à mes joueurs: "Arrêtez maintenant. Conservez au minimum le match nul"". Son homologue angolais, le Portugais José Manuel, concédait aussi que son équipe n'avait pas joué le jeu à fond: "Quand nous avons su que le Mali menait, nous avons joué avec davantage de prudence". Pour le défenseur des Antilopes Noires, Rui Marques, il n'y a rien de fâcheux dans cette affaire. "Je ne crois pas que l'équipe voulait prendre le risque de concéder un but et d'être éliminée", a-t-il déclaré à BBC Sport.

L'entraîneur de l'Algérie a dénoncé les règles mêmes de la CAN. Rappelons que ce sont les confrontations directes qui comptaient en cas d'égalité de points et non la différence de but générale. "Le Mali peut se sentir frustré. Ils ont marqué 7 buts et avaient une meilleure différence de buts que nous. Ce sont des règles de la CAF et, sûrement, elle doivent changer. Nous avons été chanceux parce que les règles nous a favorisés, mais le Mali ont raison car les règles ne sont pas normales", a expliqué Saâdane. Si l'on peut comprendre la position des deux formations qui ne souhaitent pas prendre de risque, le sport ne sort pas grandi de ce genre d'arrangement, même si l'on ne peut pas dire qu'il y a tricherie.

Le Mali porte réclamation

Néanmoins, face à cela, la Fédération malienne de football a porté réclamation, auprès de la Confédération africaine de football (CAF). Dans une lettre envoyée par Boubacar Thian, le secrétaire général de la Fédération malienne, celui-ci explique: "Nous venons protester avec véhémence contre le comportement des équipes algérienne et angolaise. En effet, la deuxième mi-temps de cette rencontre a été un non-match total, les deux équipes refusant systématiquement de jouer pour conserver le score de zéro but partout, suffisant pour leur qualification. Cette attitude anti-sportive, contraire à l'éthique et au fair-play prônés par la Fifa et la Caf, doit être condamnée avec la dernière énergie. Elle n'honore pas le football africain et le football tout court. Nous espérons que la CAF prendra les mesures disciplinaires qui s'imposent."

L'instance dirigeante du football africain n'a pas encore réagi. Cependant, la CAF tiendra sa 32e Assemblée Générale ordinaire annuelle le 29 janvier prochain. Les 53 associations nationales membres seront réunies sous l'autorité du Président Issa Hayatou afin d'examiner et de discuter les différentes questions concernant le football continental. Cette problématique pourrait être abordée.

Algérie, vengeance de 1982 ?

"L'Algérie a été la victime d'un arrangement entre l'Autriche et l'Allemagne en 1982 (lors du Mondial, ndr) lorsque ces deux équipes se sont mises d'accord pour nous éliminer. Je peux vous assurer que l'Algérie et l'Angola n'ont pas fait ça", a expliqué Rabah Saädane après le match contre l'Angola. Au soir du 24 juin 1982, après avoir disputé ses trois rencontres de poules du Mondial espagnol, l'Algérie était à égalité de points avec l'Autriche et la RFA (2 victoires contre la RFA et le Chili et une défaite face à l'Autriche), mais avec une différence de but inférieure. Pour se qualifier, elle devait compter sur une victoire par plus de deux buts d'écart de la RFA ou de l'Autriche, qui se rencontraient le lendemain. Finalement, la RFA l'emportait 1-0. Pendant le match, les Allemands ne cherchèrent pas à aggraver le score, pas plus que les Autrichiens ne tentèrent d'égaliser. L'Algérie fut éliminée. La Fifa valida le résultat mais depuis cette rencontre, les derniers matches de poule de la Coupe du monde se disputent simultanément, afin d'éviter toute entente préalable. C'est le cas aussi à la CAN, mais au Mondial, c'est la différence de but général qui l'emporte.

En 2010, l'Algérie a donc profité, cette fois, d'un non-match de sa part, avec les Angolais, pour se qualifier pour le tour suivant d'une grande compétition. Reste à voir si la CAF en tirera des conclusions. Cependant, on ne pourra jamais empêcher deux équipes qui ne veulent pas jouer de ne pas prendre de risque sur un terrain. Et il sera toujours difficile de prouver qu'il y a eu arrangement.

<http://www.football.fr>